

	Bossennec Jules : Né le 16-11-1866 à Ploaré ; 1891, prêtre et vicaire à Lanrivoaré ; 1898, vicaire à Plounéventer ; 1899, vicaire à Mellac ; 1902, vicaire à Guissény ; 1914, recteur de Saint-Servais ; 1934, retiré ; décédé le 3-04-1934. Étude : <i>Semaine religieuse de Quimper et Léon</i>, 1934 p. 392.
--	---

M. BOSSENNEC, recteur de Saint-Servais. — Le 3 avril, à Douarnenez, rue Obscure, vieux quartier peuplé de familles de pêcheurs, s'éteignait doucement, dans la pauvre maison qui l'avait vu naître et avait abrité son enfance, l'abbé Bossennec, recteur de Saint-Servais, que la maladie avait contraint quelques jours plus tôt d'abandonner sa paroisse pour venir mourir parmi les siens. Né le 16 novembre 1866, Jules-Charles Bossennec, fils d'un marin-pêcheur, eut naturellement embrassé le rude métier de son père, si un vicaire de la paroisse n'avait découvert chez ce jeune mousse de treize ans des marques de vocation sacerdotale. Admis au Petit-Séminaire de Pont-Croix, il parcourut, chose rare, la série complète des classes, de la huitième à la rhétorique. Ses condisciples gardent de lui le souvenir d'un élève travailleur et d'un bon camarade, simple et droit, et de joyeuse humeur.

En octobre 1887, il passe au Grand Séminaire de Quimper, et après quatre années d'études, il est ordonné prêtre le 10 août 1891.

Huit jours après, il était nommé vicaire à Lanrivoaré, puis le 1er octobre 1898 à Plounéventer, et le 9 décembre 1902 à Guissény. Enfin, le 6 janvier 1914, il fut placé à la tête de la paroisse de Saint-Servais qu'il dirigea pendant vingt ans. Dans tous les postes qu'il occupa, M. Bossennec se montra prêtre pieux, régulier, modeste, consciencieusement appliqué aux fonctions de son ministère, soucieux de maintenir dans sa paroisse la foi et les habitudes chrétiennes.

Vers la fin du Carême, il quitta Saint-Servais, complètement épuisé. Il mourut quelques jours après, en pleine connaissance, édifiant tout le monde par son esprit de foi et son entière résignation à la volonté divine.

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 08/06/1934 p. 392.